



Projet éducatif

Septembre 2020

Présentation :

L'association **Les Frimousses** a été créée en 1990 par des parents de Corme Royal, avec le soutien de la mairie, afin de répondre aux besoins de prise en charge de leurs enfants avant et après l'école. L'association adhère depuis sa création à la Fédération Départementale des Francas de Charente Maritime.

Elle se situe sur la commune de Corme Royal, petite commune rurale, située à proximité de Saintes (15Kms), de Royan (25Kms) et de Rochefort (28Kms) et appartenant à la CDA de Saintes.

De 1990 à 2005, les enfants étaient accueillis sur le temps périscolaire au sein des locaux de la cantine et au sein de l'école élémentaire et des locaux municipaux pendant le temps extrascolaire.

En 2005, des locaux pour le centre de loisirs ont été construits, 8 Rue du Fief du Moulin, en face de l'école maternelle, ce qui a permis à l'association d'adapter ses horaires et périodes d'ouverture selon les besoins des familles.

Les enfants y sont depuis accueillis, sur le temps périscolaire, le mercredi et durant toutes les vacances scolaires.

L'association est depuis 2005 gestionnaire de l'Accueil Collectif de Mineurs.

Elle propose 2 types d'accueils différents :

- Accueil périscolaire : maternelle : le matin de 7H15 à 8H15, le soir de 16H15 à 19H
- Accueil périscolaire : élémentaire : le matin de 7H15 à 8H45, le soir de 16H30 à 19H
- Journée périscolaire : le mercredi de 7h30 à 19h
- Accueil extrascolaire : pendant toutes les vacances scolaires de 7H30 à 19H

En plus de ces accueils, l'association peut organiser des séjours à thème avec nuitées.

Le centre de loisirs est ouvert à tous les enfants dès la scolarisation jusqu'à 14 ans, sans distinction aucune, dans la limite de la capacité maximale de 100 enfants.

Les locaux :

Ils se composent de :

- Une salle d'activité pour les 3/6 ans
- Une salle d'activité pour les 7/12 ans
- Une grande salle polyvalente séparable par une cloison
- Un dortoir équipé de couchettes, draps et couvertures (pour 15 enfants)
- De sanitaires : sanitaires adaptés aux 3/6 ans (lavabos, toilettes), sanitaires enfants, une douche, des toilettes pour l'accueil des personnes handicapées, des sanitaires adultes.
- Une cuisine équipée pour la préparation des goûters et pour les ateliers cuisine.

Les aménagements extérieurs sont composés de :

- Un toboggan pour les plus petits
- Une structure pour les 4/12 ans.
- Une terrasse couverte
- Un terrain en bitume
- Un jardin potager

Des locaux municipaux sont mis à notre disposition pendant les vacances scolaires : l'école maternelle (salle de motricité), l'école élémentaire (préau couvert et cour de récréation) et la salle polyvalente (5 minutes à pieds).

Les repas sont pris dans la cantine scolaire située en face du centre.

L'équipe :

L'équipe d'animation est identique pour les différents temps d'accueils.

Elle est constituée de 5 salariées en CDI temps plein toutes diplômées :

- Une directrice titulaire du BAFD et du DEJEPS «animation socio-culturelle»
- Une directrice adjointe titulaire du BAFA et du BPJEPS «loisirs tous publics»
- Une animatrice, titulaire du BAFA et CQP «animateur péri scolaire»
- Une animatrice titulaire du BAFA
- Une animatrice titulaire du BAFA et en cours de BAFD.

Une personne assure le ménage quotidiennement (CDI à temps partiel).

A cette équipe, s'ajoutent des animateurs titulaires du BAFA le mercredi et pendant les vacances scolaires en fonction des besoins.

Avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, des intervenants spécifiques viennent compléter l'équipe sur le temps péri éducatif. Ces intervenants sont mis à disposition de l'association par la CDA de Saintes.

Les valeurs défendues par l'association :

L'accueil de loisirs est avant tout un centre de loisirs éducatif et est ainsi un lieu d'apprentissage. L'action éducative développée est complémentaire à celle de la famille et de l'école.

Le temps libre, constitue un espace éducatif, qui permet de mettre en œuvre au quotidien les **droits de l'enfant** et qui privilégie les notions :

- **de respect et de tolérance :**

Les enfants doivent prendre conscience de la nécessité de se respecter eux-mêmes, de respecter les hommes et les femmes qui les entourent mais également l'environnement, les espaces, les locaux et le matériel.

L'accueil de loisirs doit mettre toutes les conditions en œuvre pour que chacun soit à l'écoute de l'autre, accueille et accepte les différences.

- **de sociabilisation par la vie en communauté :**

Les enfants doivent apprendre à vivre en communauté, à devenir citoyen. L'accueil de loisirs permet aux enfants de découvrir l'apprentissage de la liberté et des contraintes, du respect des règles de vie communes.

L'équipe tendra à impliquer les enfants, à leur mesure, dans les décisions qui les concernent... accepter des avis différents et trouver des solutions non violentes.

L'équipe doit pouvoir insuffler une dynamique de groupe, éviter les exclusions, développer la tolérance afin de leur permettre de s'enrichir des autres.

- **d'autonomie/ de responsabilité :**

L'animation doit amener l'enfant à développer son autonomie, à apprendre à faire seul, à prendre des initiatives à sa mesure afin de le responsabiliser.

Cette prise d'initiatives ne peut s'envisager que dans un cadre clairement établi, précisant les limites liées à la sécurité, au coût, au respect des autres, des locaux, de l'environnement...

A travers les différentes activités proposées, l'équipe sera attentive à ce que les enfants puissent expérimenter, avoir droit à l'erreur et ainsi développer leur confiance en eux.

- **de communication :**

Les conditions nécessaires seront mises en œuvre pour permettre à chacun de pouvoir s'exprimer librement, en toute sécurité, sur des thèmes variés et avec des personnes d'âge et de milieux différents.

L'équipe aura un rôle éducatif dans l'apprentissage de cette liberté d'expression tout en amenant l'enfant à savoir adapter son langage dans différentes situations.

Le projet éducatif tendra également à répondre aux autres axes éducatifs suivants :

- **L'éducation à l'environnement**

En sensibilisant les enfants à la protection de l'environnement, aux actions à mener afin que les bons gestes soient acquis pour toujours.

En évitant le gaspillage, la sur-consommation.

En permettant aux enfants de découvrir leur environnement (proche et plus lointain), de pouvoir s'y situer et y agir.

- **L'éducation à l'hygiène et la nutrition**

En permettant à l'enfant de découvrir et d'acquérir les bases de l'équilibre alimentaire, de bien se nourrir pour être bien dans son corps.

En favorisant des activités autour de la cuisine.

- **Le développement d'activités culturelles et sportives**

En favorisant le développement de la motricité, de la coordination.

En proposant des activités permettant à l'enfant de mieux se connaître, découvrir ses limites, les dépasser, en permettant les aspects collectifs et de coopération.

En favorisant la découverte du patrimoine, de nouvelles cultures.

En développant la curiosité et l'accès à des domaines artistiques méconnus ou moins accessibles.

En permettant aux enfants de développer leur créativité et en la valorisant.

En permettant le bien-être et à l'épanouissement de chacun.